



LE PREFET DE L'AIN

CABINET DU PREFET

VB 15.022

Arrêté accordant l'honorariat à un maire

Le Préfet de l'Ain,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122.35 ;

VU la circulaire n° NOR/INT/A/08/00052/C du 3 mars 2008 du ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales ;

VU la demande du 27 janvier 2015 de M. Bernard GLORIOD sollicitant l'octroi de l'honorariat de maire au titre des fonctions qu'il a exercées au service de la commune de Balan (01) de 1977 à 2014 : adjoint de 1977 à 1983 et maire de 1983 à 2014.

ARRETE :

Article 1er – M. Bernard GLORIOD, au titre des fonctions qu'il a exercées comme maire de Balan, de 1983 à 2014, est nommé maire honoraire.

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture de l'Ain est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.

Bourg-en-Bresse, le 21 août 2015

Le préfet,

Laurent TOUVET



LE PREFET DE L'AIN

CABINET DU PREFET

VB 15.016

Arrêté accordant l'honorariat à un maire

Le Préfet de l'Ain,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122.35 ;

VU la circulaire n° NOR/INT/A/08/00052/C du 3 mars 2008 du ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales ;

VU la demande du 9 mars 2015 de M. le Maire de Pont-de-Vaux sollicitant l'octroi de l'honorariat de maire pour M. Jean-Claude THIERRY au titre des fonctions qu'il a exercées au service de la commune de Pont-de-Vaux (01) de 1989 à 2014 : adjoint de 1989 à 2001 et maire de 2001 à 2014.

ARRETE :

Article 1er – M. Jean-Claude THIERRY, au titre des fonctions qu'il a exercées comme maire de Pont-de-Vaux, de 2001 à 2014, est nommé maire honoraire.

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture de l'Ain est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.

Bourg-en-Bresse, le 21 août 2015

Le préfet,

Laurent TOUVET